

15.09.2006 – 08:00 Uhr

Transit des animaux de boucherie

Altdorf (ots) -

Llinitiative des Alpes soppose fermement à la levée de linterdiction du transit danimaux de boucherie à travers la Suisse. Si le Conseil fédéral devait lever cette interdiction, ce sont des centaines de milliers danimaux qui pourraient transiter par la Suisse, y compris la nuit ou le dimanche.

Actuellement, le transit danimaux de boucherie est interdit à travers la Suisse. Cette interdiction sapplique aux animaux à onglons, cest-à-dire ceux des espèces bovine, ovine, caprine et porcine. Le Conseil fédéral prévoit maintenant de modifier lOrdonnance concernant limportation, le transit et lexportation danimaux et de produits animaux (OITE), et de lever linterdiction de transit. Llinitiative des Alpes sy oppose, notamment pour les raisons suivantes :

Le transport danimaux vivants destinés à la boucherie atteint dénormes proportions en Europe. La Suisse sera fortement touchée. LItalie importe par exemple plus de 1 million de cochons vivants par an. Ces animaux proviennent principalement du nord des Alpes, des Pays-bas et du Bénélux en particulier. Faut-il vraiment admettre la nécessité de deux trajets par camion à travers la Suisse pour consommer du jambon de Parme à Bruxelles ? Les transports à longue distance par camions sont contraires à la politique voulue par le peuple suisse. Les habitants des vallées alpines souffrent des nuisances du trafic de transit. La moindre des choses est déviter de créer un trafic de transit qui nexiste pas encore. Bien que le trafic nocturne ou dominical des poids lourds ne soit pas autorisé sur les routes suisses, les exceptions de lordonnance sur les règles de la circulation routière (RS 741.11, Art. 92, al. 3b) autorisent le transport des animaux en tout temps. En conséquence, la Suisse connaîtra un trafic de transit danimaux vivants le dimanche et la nuit.

Renseignements complémentaires: Georges Darbellay, 027 722 9519, 077 - 416 06 37

Alpen-Initiative
Für Rückfragen:
Alf Arnold
Telefon +41/41/870'97'81
oder +41/79/711'57'13
Weiter Infos: www.alpeninitiative.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002430/100515986> abgerufen werden.